

PROTOCOLE MÉDICAL

**MDI-2 : ISCHÉMIE CÉRÉBRALE TRANSITOIRE / ACCIDENT VASCULAIRE
CÉRÉBRAL MINEUR POUR LES USAGERS DE LA CLINIQUE AOC**

N° : PM-086

En vigueur le : 2025-07-10 (v4)

Date prévue de révision : 2030-07-10

Référence à une ordonnance : oui non

PROFESSIONNELS HABILITÉS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS PAR LE PROTOCOLE

Professionnels

- Infirmières travaillant à l'accueil et orientation clinique

Secteurs d'activités

- Accueil et orientation clinique (AOC)

GRUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE

- Pour les usagers admissibles à l'accueil et orientation clinique demandant une investigation en médecine interne pour ischémie cérébrale transitoire (ICT) / Accident vasculaire cérébral (AVC) mineur.

INDICATIONS

- À l'accueil et orientation clinique, faire les examens selon le type d'investigation déterminé par le médecin requérant.

CONDITIONS

- Apparition des symptômes de façon soudaine;
- Trouble moteur / de coordination hémi corporel ou trouble de langage ou amaurose fugace (perte de la vision complète d'un seul œil);
- Qui s'est résorbé par la suite sans laisser de séquelles majeures;
- Âge supérieur ou égal à 40 ans.

Subaiguë A : Si la manifestation des symptômes date d'il y a entre 1 et 7 jours, prise en charge de l'AOC d'ici 4 jours ouvrables.

Subaiguë B : Si la manifestation des symptômes date d'il y a entre 7 et 30 jours, prise en charge de l'AOC entre 4 à 14 jours ouvrables.

CONTRE-INDICATIONS

- Symptômes de paresthésie ou vertige.
- Si lors de la visite médicale, persistance des symptômes inférieure à 48 heures et usager moins de 40 ans, séquelles majeures.

**MDI-2 : ISCHÉMIE CÉRÉBRALE TRANSITOIRE / ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL MINEUR POUR LES
USAGERS DE LA CLINIQUE AOC**

(2025-06-09) (DSI)

N° : PM-086

Page 1 sur 3

LIMITES

Aucune

RÉFÉRENCES

Aucune

ÉQUIPE ÉLABORATION DE PROTOCOLE MÉDICAL

Porteur du projet : Geneviève Périard et Mélanie Lefebvre, ASI clinique AOC	2025-06-06	
Médecin collaborateur : Dr Ian Barrette - Médecin responsable clinique AOC	5 juin 2025	
ÉQUIPE ÉLABORATION (experts en contenu)		
NOMS	TITRE	DATE
Dr Luc Moleski	Chef médecine interne	4 juin 2025

PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR

VALIDATION		
DSI	Adèle Gorman	Oui
RECOMMANDATION (si médication)		
Comité de pharmacologie	N/A	Cliquez ici pour entrer une date.
ADOPTION par le CECMDP		
Dr Peter Bonneville	Président du CECMDPSF	8 juillet 2025
Signature (Résolution signée)	Numéro de résolution : 2025-0061	Révision aux 5 ans ou avant.

À l'accueil et orientation clinique, faire les examens selon le type d'investigation déterminée par le médecin requérant.

